



**DOSSIER D'INSCRIPTION AU DISPOSITIF B.A.F.A. à coût 0 €**  
Dossier à déposer au plus tard le vendredi 16 février 2024  
au Secrétariat de la mairie de Mardeuil.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**Présentation du dispositif**

Le "B.A.F.A. à coût 0" est un dispositif initié par la Ville de Mardeuil et dédié aux jeunes qui habitent le village et qui sont intéressés par le secteur de l'animation.

Il a vocation à proposer, sous certaines conditions, la prise en charge des frais d'inscription à une session de préparation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Ce diplôme est une ouverture vers un job pendant les vacances ou encore vers un projet professionnel, orienté vers l'animation et/ou la médiation (BPJEPS, éducateur, moniteur ...).

**Le montant de l'aide**

La Ville de Mardeuil prend en charge l'intégralité de la formation, à concurrence de 860 €. Un candidat ne peut bénéficier deux fois de l'aide allouée.

**Critères d'accès au dispositif**

- résider à Mardeuil
- être âgé de 16 ans révolus (jusqu'à 22 ans maximum) au moment de l'inscription
- avoir un casier judiciaire vierge.

**Les pièces à fournir**

- dossier rempli (à télécharger sur le site ou à venir chercher en mairie),
- justificatif de domicile,
- photocopie de la carte nationale d'identité / passeport
- extrait du casier judiciaire (volet n°3),
- attestation d'assurance responsabilité civile,
- autorisation parentale pour les mineurs,
- lettre de motivation + CV

**Mode d'emploi**

1. Retirer le dossier auprès du Secrétariat de la mairie de Mardeuil ou le télécharger sur le site internet de la Ville de Mardeuil (<http://www.commune-de-mardeuil.com/>);
2. Remettre le dossier complet, avec les pièces justificatives demandées avant **le vendredi 16 février 2024** au Secrétariat de la mairie de Mardeuil aux horaires d'ouverture au public.

### Conditions d'attribution

- Entretien avec des membres de la commission Affaires Scolaires – Enfance – Jeunesse, qui évaluera le projet et la motivation du candidat avant de statuer sur l'attribution de l'aide.

*NB : L'aide est versée directement à l'organisme de formation.*

### Engagement du bénéficiaire

- Participer au stage théorique de la formation BAFA financée par la mairie de Mardeuil,
- effectuer le stage pratique au sein de l'accueil de loisirs de Mardeuil pendant les vacances de juillet et août,
- s'inscrire au stage d'approfondissement financé par la mairie et terminer la formation BAFA dans l'année qui suit l'attribution de la bourse,
- travailler en tant qu'animateur l'été 2025 (juillet et/ou août, à définir en fonction des besoins) à l'accueil de loisirs de Mardeuil.

**Rembourser les frais d'inscription à la collectivité en cas d'abandon.**

## Autorisation parentale (enfants mineurs)

Je soussigné \_\_\_\_\_, responsable légal de \_\_\_\_\_,

autorise mon fils / ma fille à s'inscrire au BAFA.

Fait à Mardeuil,

Le \_\_\_\_\_ Signature :  
Secrétariat de Mairie – 1 Bis rue Jean Jaurès – 51530 Mardeuil - tél: 03-26-55-24-20